

ACTION URGENTE

LA STRATÉGIE RELATIVE AUX PERSONNES DISPARUES MET LES RECHERCHES EN PÉRIL

Le 14 décembre 2023, le président du Mexique, Andrés Manuel López Obrador, et des représentants du ministère de l'Intérieur ont partagé les résultats de la Stratégie de recherche des personnes disparues. Cette stratégie comprend la mise à jour du recensement du nombre de personnes disparues dans tout le pays, connu sous le nom de Registre national des personnes manquantes et disparues (RNPDO). Les autorités ont considérablement réduit le nombre de personnes disparues et manquant à l'appel, et classé 80 000 personnes dans des catégories ambiguës, reconnaissant qu'elles ne disposaient pas de suffisamment de données pour les rechercher. Nous exhortons le gouvernement mexicain à garantir la transparence et la participation des proches de disparu-e-s à la préparation du recensement.

PASSEZ À L'ACTION : ENVOYEZ UN APPEL EN UTILISANT VOS PROPRES MOTS OU EN VOUS INSPIRANT DU MODÈLE DE LETTRE CI-DESSOUS

Ministre Luisa María Alcalde Luján
Secretaría de Gobernación
Carretera Bucareli 99
Colonia Juárez, Cuauhtemoc
C.P. 06600
Ciudad de México, Mexique
X : @Segob_mx
Courriel : luisa.alcalde@segob.gob.mx

Madame la Ministre,

Je vous écris pour vous faire part de mon inquiétude face à l'impact que la Stratégie de recherche des personnes disparues pourrait avoir sur la recherche des personnes victimes de disparition forcée et manquant à l'appel, en particulier sur le travail inlassable des collectifs de membres des familles de personnes disparues pour retrouver leurs proches. Selon les collectifs et les organisations de défense des droits humains qui les accompagnent, la Stratégie nationale de recherche n'a pas été soumise aux collectifs de recherche du pays pour consultation, ni coordonnée avec eux, ce qui fait douter de la manière dont les victimes de disparition et personnes manquant à l'appel sont recensées. D'ailleurs, près de 80 000 personnes considérées en août 2023 comme victimes de disparitions forcées ou dont on ne connaît pas le sort sont catégorisées de manière ambiguë dans la mise à jour de décembre 2023.

En outre, de récents changements au sein de la Commission nationale de recherche (CNB), l'agence gouvernementale chargée de retrouver les personnes disparues, ont entravé le travail de recherche des centaines de milliers de personnes dont on est sans nouvelle dans le pays. La nouvelle stratégie du gouvernement mexicain semble se concentrer sur la démonstration que la situation en matière de disparitions au Mexique s'améliore et que la crise n'est pas si grave, plutôt que sur la recherche des personnes disparues.

En vertu de la Convention internationale des Nations unies pour la protection de toutes les personnes contre les disparitions forcées, entre autres textes internationaux, les familles des personnes disparues ont notamment droit à la vérité et à des enquêtes efficaces, ainsi que le droit de chercher, de recevoir et d'obtenir des informations. Cela recouvre la participation des victimes, d'organisations et de spécialistes des politiques de recherches, notamment de mécanismes qui fournissent et recueillent des données sur les personnes disparues.

Je vous demande donc instamment de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir la vérité et la justice pour les victimes de disparition au Mexique, notamment en assurant la transparence et la participation à la préparation du recensement des proches de personnes victimes de disparition ou dont on est sans nouvelles.

Veuillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de ma haute considération.

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Le nombre de personnes ayant fait l'objet d'une disparition forcée ou dont on ne connaît pas le sort reste élevé au Mexique. En 2023, la Commission nationale de recherche (CNB) a enregistré au moins 12 031 nouveaux cas de personnes manquantes ou ayant fait l'objet d'une disparition forcée, parmi lesquelles 8 426 hommes, 3 596 femmes et neuf personnes non identifiées. Selon les chiffres officiels, un total de 114 004 personnes ont été portées manquantes ou victimes de disparition forcée entre 1962 et la fin de 2023. Les proches qui recherchent des personnes disparues ou manquantes sont exposés à de graves risques - disparition forcée, assassinat, répression et menaces, entre autres.

En mai 2023, le gouvernement fédéral a lancé une stratégie discutable pour lutter contre la crise des disparitions au Mexique. Le 23 août 2023, la directrice de la CNB, Karla Quintana, a démissionné après que le président a annoncé la création d'un nouveau recensement des disparitions, affirmant que les chiffres de la CNB n'étaient pas fiables et trop élevés. Les organisations de la société civile et les militant-e-s craignaient que le pouvoir exécutif n'essaie de réduire le nombre officiel de personnes disparues afin de masquer l'échec des politiques fédérales en matière de sécurité publique. Le 23 octobre, Teresa Guadalupe Reyes Sahagún a été nommée à la tête de la CNB ; des organisations de la société civile ont exprimé leur inquiétude quant au manque de consultation, de participation, de transparence et de contrôle dans le processus de recrutement, ainsi qu'à son manque d'expérience.

Le 14 décembre, l'exécutif a présenté les résultats du nouveau recensement des disparitions, la Stratégie nationale de recherche, semblant indiquer une diminution du nombre officiel de personnes disparues et manquant à l'appel entre 1962 et août 2023. Il a également révélé qu'il ne disposait pas de suffisamment d'informations pour rechercher 79 955 personnes et les a classées dans des catégories ambiguës. Le 18 décembre, des collectifs de membres de familles de personnes disparues ont protesté contre la Stratégie nationale de recherche, dénonçant le manque de transparence et une possible manipulation des données. Le 27 décembre, les autorités fédérales ont défendu la Stratégie nationale de recherche. Dans les faits, cependant, les inquiétudes concernant le recensement se poursuivent, ainsi que le démantèlement des institutions dédiées à la recherche de centaines de milliers de personnes dans le pays.

LANGUES À PRIVILÉGIER POUR LA RÉDACTION DE VOS APPELS : Espagnol. Vous pouvez également écrire dans votre propre langue.

MERCI D'AGIR DANS LES PLUS BREFS DÉLAIS ET AVANT LE : 10 mars 2024. Au-delà de cette date, vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir.

PRÉNOM, NOM ET PRONOM À UTILISER : Personnes disparues et collectifs de proches de disparu-e-s

LIEN VERS L'AU PRÉCÉDENTE : N/A